



EMPLOI, SALAIRES, PROTECTION SOCIALE, BUDGET, SERVICE PUBLIC ... TOUT DÉPEND DE NOTRE MOBILISATION !

La communication du gouvernement se veut habile. A les écouter :

- le dossier « intermittents » serait réglé avec la venue cet été de Manuel Valls à Avignon ;
- à Radio France il n'y aurait plus de problèmes depuis la nomination d'un médiateur ;
- le budget de la Culture serait stabilisé voire en légère progression alors que les collectivités territoriales doivent se serrer encore un peu plus la ceinture...

POURTANT, chaque salarié subit la dégradation de l'emploi :

- le technicien de cinéma voit les films délocalisés (tournages, post-productions) ;
- l'artiste lyrique est au chômage alors que l'on a recourt à des amateurs non rémunérés ;
- les orchestres et les emplois de musiciens sont menacés faute de crédits suffisants ...

POURTANT, dans nos secteurs d'activité les services publics (dont ceux de la Culture et de l'audiovisuel public) sont plus que jamais menacés avec :

- de nouvelles ponctions de l'Etat sur les crédits des établissements nationaux ;
- un nouveau refus de donner les moyens à France Télévisions pour remplir ses missions ;
- le chantier de Radio France qui n'est toujours pas financé ;
- la baisse du budget de la rue de Valois, si l'on prend en compte la baisse des crédits alloués à l'audiovisuel public.

POURTANT, la loi « liberté de création, architecture et patrimoine » qui devrait être une avancée démocratique est truffée de dispositions régressives à l'égard de nos professions. Dernière en date, la mise en concurrence des artistes avec des bénévoles.

POURTANT la remise en cause des droits sociaux continue - voire s'accélère - avec :

- la « loi Macron », véritable caisse à outils du libéralisme adoptée à coup de 49-3 ;
- la loi « dialogue social », qui remet en cause la représentation du personnel ;
- le « rapport Combrexelle » : qui préconise, comme le réclame le Medef, des assouplissements du code du Travail et la renégociation des conventions collectives tous les quatre ans alors qu'il nous a fallu des années et de nombreuses mobilisations pour trouver un fragile compromis.

Sans oublier le lobby tous azimuts du Medef pour moins d'assurance chômage, moins de droits collectifs, moins de libertés syndicales et le développement du travail indépendant, dont le statut d'autoentrepreneur.

BONJOUR LE PROGRES SOCIAL ! BONJOUR LE DIALOGUE SOCIAL !

FACE A LA GRAVE DE LA SITUATION, IL NOUS FAUT AGIR D'URGENCE TOUTES ET TOUS ENSEMBLE:

- pour l'emploi et contre la précarité ;
- pour un plan de relance, contre les délocalisations et pour un volume d'activité pour tous les salariés ;
- pour un service public fort et garant de l'intérêt général et de la diversité ;
- pour une politique ambitieuse et une réelle démocratie culturelle ;
- pour une véritable loi d'orientation et de programmation pour la Culture, pour faire du projet de loi « liberté de création, architecture et patrimoine » une véritable avancée démocratique ;
- pour des garanties conventionnelles et des droits sociaux pour toutes et tous (réelle égalité femme/homme, sécurité sociale professionnelle basée sur des droits attachés à la personne garantissant mobilité, salaires, revenus de remplacement) ;
- pour les libertés syndicales mises à mal dans la dernière période.

Paris, 16/09/2015.

- ✓ **23 septembre** : contre les discriminations syndicales.
Rdv IDF : 11H30 Place de la République ;
- ✓ **8 octobre** : mobilisation interprofessionnelle ;
- ✓ **15/16 octobre** : conférence pour l'emploi présidée par les ministres de la Culture et du Travail.